

Une baisse d'activité ? Une opportunité pour préparer l'avenir de l'entreprise !

Grâce aux dispositifs et aux aides que j'ai découverts en appelant le **0 800 00 74 74**, j'ai pu permettre à mes salarié(e)s, de développer leurs compétences. Ainsi nous améliorons la compétitivité de l'entreprise et nous la rendons plus performante pour construire son avenir.



CCREFP LR

Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle



La formation professionnelle offre à tous l'opportunité de progresser, de rebondir ou de se reconvertir.

Quelle que soit votre question :

les dispositifs de formation ?

les possibilités de financement ?

les organismes régionaux ?

Ayez le bon réflexe!

Appelez le numéro vert.

SALARIÉS ET ENTREPRISES

 **N°Vert 0 800 00 74 74**

Appel gratuit depuis un poste fixe

INFO Formation

J'ai appelé... J'ai trouvé.

Rendre les entreprises plus performantes

Pour aider les entreprises du Languedoc-Roussillon affectées par un ralentissement d'activité, l'Etat, la Région, les Partenaires sociaux et les Chambres consulaires ont décidé, au sein du Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle (CCREFP¹), d'agir ensemble.

Pour limiter les réductions d'emploi en Languedoc-Roussillon, l'ensemble des acteurs s'attache à ce que tout soit mis en œuvre pour, d'une part, sécuriser les parcours professionnels des salarié(e)s et, d'autre part, rendre les entreprises plus performantes. De nombreuses mesures liées au développement des compétences et à la sécurisation des parcours existent et peuvent être mobilisées par les chefs d'entreprise et leurs salarié(e)s pour faire face à leurs difficultés.

Pour faciliter les démarches des chefs d'entreprise et des salarié(e)s, toutes les structures susceptibles d'intervenir ont été identifiées.

C'est pour faire connaître les dispositifs d'aide et d'accompagnement que l'Etat, la Région, les Partenaires sociaux et les Chambres consulaires ont décidé de renforcer le numéro vert d'information dédié aux salarié(e)s et aux chefs d'entreprise le : 0 800 00 74 74.

En contactant le 0 800 00 74 74, entreprises et salarié(e)s seront informés des démarches et aides qui peuvent les concerner. Chaque demandeur sera ensuite aiguillé vers le ou les interlocuteurs en mesure d'apporter une réponse adaptée à sa demande. **Un numéro unique et gratuit pour une information fiable, pertinente et confidentielle.**

¹CCREFP : instance regroupant l'Etat, la Région, les Partenaires sociaux, les Chambres consulaires et l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle. Elle est chargée, depuis la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 de favoriser la concertation entre les instances institutionnelles de l'emploi et d'assurer une meilleure concertation des politiques menées dans ce domaine.

SALARIÉS ET ENTREPRISES



N°Vert

0 800 00 74 74

Appel gratuit depuis un poste fixe